

BUDGET 2014-2017

C3 MOT DU
TRÉSORIER

D1 BUDGET
2014-2017

E1 PROPOSITIONS

CAMARADES DÉLÉGUÉ-ES,

Dans les prochains instants, nous nous acquitterons d'une des plus importantes responsabilités syndicales qui nous sont confiées par nos membres, soit celle d'adopter les prévisions budgétaires de la CSN pour la période du 1^{er} mars 2014 au 28 février 2017.

Le budget de la CSN s'appuie sur des choix politiques, sociaux et syndicaux. Il doit soutenir les orientations syndicales que vous êtes appelés à déterminer au cours du présent congrès. Il doit aussi contribuer aux luttes que mèneront, durant les trois prochaines années, la CSN et ses organisations affiliées : les syndicats, les conseils centraux et les fédérations.

Notre responsabilité syndicale consiste à effectuer les choix les plus judicieux possible pour que nous puissions promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et politiques des travailleuses et des travailleurs, cela afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des membres que nous représentons ainsi que celles de l'ensemble de la population. Voilà l'exercice auquel nous sommes maintenant conviés.

À la CSN, cet exercice est transparent et éminemment démocratique. Peu d'organisations syndicales dans le monde peuvent prétendre à la même transparence et à la même qualité démocratique. Le comité précongrès a déjà débattu de cette proposition budgétaire et vous en recommande son adoption. C'est à vous maintenant d'en prendre connaissance, d'en débattre et d'en disposer.

LE PARTAGE DES POINTS DE FISCALITÉ

Les statuts et règlements fixent le *per capita* à verser à la CSN à 0,72 % de la masse salariale brute. Les montants ainsi perçus sont versés dans trois caisses distinctes : le budget de fonctionnement reçoit 0,47 %, le Fonds de défense professionnelle (FDP), 0,225 %, tandis que le Fonds de soutien extraordinaire reçoit 0,025 %.

Le budget de fonctionnement sert à payer les services de la CSN, lesquels viennent en appui aux fédérations, aux conseils centraux et aux syndicats. Ces services sont : la syndicalisation, les relations du travail, les communications, l'appui aux mobilisations et à la vie régionale, l'administration, les ressources humaines et le juridique. Le budget de fonctionnement prévoit également les coûts de notre fonctionnement démocratique.

Le Fonds de défense professionnelle, quant à lui, assume les dépenses liées à :

- l'appui aux luttes, soit : les prestations de grève et de lock-out, les allocations aux syndicats pour les dépenses de grève et de lock-out, les prestations de congédiement pour activités syndicales ainsi que les frais juridiques et les amendes reliés aux conflits de travail;
- l'appui à la négociation, c'est-à-dire : la structure de services en appui à la coordination des négociations du secteur public, les dépenses pour soutenir les négociations regroupées et locales dans le secteur privé et la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux;
- et enfin, l'appui à nos revendications, soit : les dons de solidarité ainsi que les campagnes confédérales, sectorielles et régionales.

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, il peut, le cas échéant, venir en appui au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

LES REVENUS

La CSN connaît depuis 15 ans une croissance soutenue du nombre de ses membres. Le tableau qui suit nous montre qu'entre le mandat 1996-1999 et celui qui vient de prendre fin au 28 février 2014, le nombre moyen de cotisantes et

de cotisants par mois à la CSN est passé de 204 012 à 287 330, ce qui constitue une augmentation de l'effectif de la CSN de 83 318.

ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE COTISANTES ET DE COTISANTS PAR MOIS	
Période	Cotisants
1996-1999	204 012
1999-2002	223 093
2002-2005	245 749
2005-2008	266 145
2008-2011	274 156
2011-2014	287 330

On peut aussi observer que, bien qu'il y ait eu une croissance continue du nombre de cotisants par mois, cette augmentation a été beaucoup moins grande pour les deux derniers exercices que pour les précédents.

Le tableau qui suit nous montre que la diminution de la croissance de l'effectif de la CSN s'est accentuée au cours du mandat qui vient de se terminer.

ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE COTISANTES ET DE COTISANTS PAR MOIS PENDANT LE DERNIER EXERCICE	
Fin de la période	Moyenne cumulative
31-08-2011	284 502
29-02-2012	286 122
31-08-2012	288 340
28-02-2013	286 365
31-08-2013	287 021
28-02-2014	287 330

En fait, on peut y observer que pendant les 18 premiers mois d'exercice, c'est-à-dire jusqu'au 31 août 2012, il y a eu une légère croissance du nombre de

cotisantes et de cotisants. Par la suite, on a assisté à une diminution de l'effectif, suivie d'une faible remontée de celui-ci. Si on considère les périodes d'un an se terminant à la fin du mois de février de chaque année, on voit que la moyenne cumulative du nombre de cotisantes et de cotisants par mois est passée de 286 122 au 29 février 2012 à 286 365 au 28 février 2013, pour se terminer à 287 330 au 28 février 2014. Cela démontre une certaine stagnation de nos effectifs au cours du dernier mandat.

Il n'y a pas de réponse unique pour expliquer la diminution de la croissance de nos effectifs. D'abord, nous avons connu, en 2008, une crise financière qui a, par la suite, entraîné une récession économique. Celle-ci fut suivie d'une lente reprise, surtout en ce qui a trait à l'emploi.

D'autre part, les budgets gouvernementaux austères, tant à Ottawa qu'à Québec, amènent des compressions dans les services publics et des tentatives de privatisation de services.

Enfin, les ténors de la droite intensifient leurs attaques à l'endroit du mouvement syndical.

Tout cela explique en partie pourquoi le taux de syndicalisation au Québec, bien qu'enviable si on se compare au reste du Canada ou encore à nos voisins du Sud, stagne ou régresse légèrement.

Cela étant dit, la CSN a une tradition de combativité qui ne se dément pas. Nul ne peut ignorer l'important travail d'information et de mobilisation qu'elle effectue et l'espace qu'elle occupe dans le débat public. C'est de cette façon que la CSN se déploie et c'est par ses actions quotidiennes qu'elle continue d'exercer un pouvoir d'attraction.

Ainsi, nous évaluons que pour les trois prochaines années, malgré un contexte politique difficile, une conjoncture économique incertaine, un Code du travail peu favorable à la syndicalisation et des attaques répétées de la droite, la CSN continuera d'accroître ses effectifs. Toutefois, nous anticipons que cette hausse sera moindre que celles que nous avons connues au cours des derniers exercices financiers. En conséquence, nous prévoyons que, pour les trois prochaines années, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois sera de 291 711.

L'autre facteur qui détermine la hauteur des revenus de *per capita* est le taux moyen de cotisation par mois à la CSN. Ce dernier dépend uniquement de l'évolution des

salaires des membres des syndicats affiliés à la CSN. Pour le présent exercice financier, nous prévoyons que le taux mensuel de cotisation sera de 24,08 \$.

	Budget 2011-2014	Réel 2011-2014	Budget 2014-2017
Nombre moyen de cotisantes et de cotisants	282 415	287 330	291 711
Taux moyen	22,81 \$	22,88 \$	24,08 \$
Revenus de <i>per capita</i>	231 908 123 \$	235 764 323 \$	252 895 136 \$

Conséquemment, nous prévoyons que les revenus de *per capita* pour les trois prochaines années seront de 252 895 136 \$, en hausse de 17 130 813 \$ comparativement à ceux de l'exercice 2011-2014.

LES DÉPENSES

Alors que nous prévoyons une croissance plus modeste de nos revenus, du côté des dépenses, nous anticipons une augmentation plus substantielle. Plusieurs éléments expliquent cela.

D'abord, rappelons-nous qu'au dernier congrès, nous avons haussé les montants dévolus à la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux pour une période de trois ans de 13 152 659 \$ à 18 375 000 \$.

Autrement dit, sur une base annuelle, ces montants passaient de 4 384 220 \$ à 6 125 000 \$, ce qui représentait une hausse de 40 %.

De plus, dans le cadre des travaux sur les services, le comité exécutif de la CSN a soumis une nouvelle hypothèse de hausse de péréquation, laquelle fut adoptée par le conseil fédéral de décembre 2012. Cette nouvelle hausse faisait passer la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux rétroactivement au 1^{er} mars 2012 à 7 266 455 \$ annuellement.

Le présent budget prévoit des montants de péréquation de 23 772 143 \$ pour trois ans pour une moyenne annuelle de 7 924 048 \$.

ÉVOLUTION DES MONTANTS DE PÉRÉQUATION	
	Montants pour 3 ans
Budget 2008-2011	13 152 659 \$
Budget 2011-2014	18 375 000 \$
Budget 2011-2014 modifié	20 657 909 \$
Budget 2014-2017	23 772 143 \$

Ainsi, sur une durée de six ans, la péréquation a été haussée de 10 619 484 \$, ce qui représente un pourcentage d'augmentation de 80,7 %. Si on considère que pendant cette même période, les revenus de *per capita* ont augmenté de 19,5 %, cela nous démontre l'effort consenti par la confédération à cet égard.

Augmentation des versements de péréquation depuis 2008-2011	80,7 %
Augmentation des revenus de <i>per capita</i> depuis 2008-2011	19,5 %

Une autre façon de mesurer cet effort est de comparer l'évolution des revenus de *per capita* du FDP, fonds où se retrouvent les dépenses de péréquation, avec l'augmentation des montants de péréquation. La proposition budgétaire 2014-2017 prévoit que l'augmentation des revenus de *per capita* du FDP depuis le mandat 2008-2011 aura été de 12 143 049 \$.

Pour la même période, la péréquation aura été haussée de 10 619 484 \$. C'est donc dire que la quasi-totalité de la croissance des revenus de *per capita* du FDP, soit 87,4 %, aura été dédiée à la péréquation aux organisations affiliées.

On se rappellera que le but premier de la péréquation est de venir en aide aux organisations affiliées moins fortunées. L'objectif est donc de rétablir une certaine équité de services envers les membres des syndicats de la CSN, quels que soient leur conseil central et leur fédération d'appartenance. Voilà une autre façon tangible qu'ont les membres de la CSN de manifester leur solidarité.

Dans un autre ordre d'idées, les conventions collectives des travailleuses et des travailleurs du secteur public viendront à échéance le 31 mars 2015. La structure de salarié-es en appui à cette négociation est déjà en place. Des sessions de formation RELAIS-RESO ont déjà été offertes.

La CSN est l'organisation syndicale la plus représentative dans le secteur public. La CSN et ses fédérations jouent un rôle de leader dans la conduite de cette négociation. Ainsi, nous ne ménagerons aucun effort pour que les salarié-es du secteur public de la FSSS, de la FEESP, de la FNEEQ et de la FP puissent obtenir satisfaction à l'égard de leurs revendications légitimes. Ce sont ces femmes et ces hommes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des organismes gouvernementaux qui, quotidiennement, rendent des services à la population. Leur travail doit être reconnu à sa juste valeur. Ainsi, dans le présent budget, les sommes dévolues à la conduite de cette négociation se chiffrent à 9 723 059 \$, ce qui représente une augmentation de plus de 6 millions de dollars comparativement à ce qui fut dépensé dans le mandat qui vient de se terminer.

Dans la foulée des travaux réalisés sur l'organisation et la dispensation des services, la CSN a revu l'ensemble de ses politiques de soutien financier à l'intention de ses syndicats affiliés. Cela nous a permis de cerner des sphères où il était utile de bonifier certaines politiques existantes et d'autres où il était nécessaire d'en adopter de nouvelles. Le présent budget intègre l'ensemble de ces mesures.

À la CSN, nous savons que notre force repose sur l'autonomie, la démocratie et la solidarité. C'est au contact de toutes les autres composantes de notre mouvement que chacun des syndicats peut prendre la véritable mesure de ces valeurs fondamentales. Voilà pourquoi nous avons grandement bonifié notre politique de soutien financier pour la participation des syndicats au congrès de la CSN. Un soutien tangible sera apporté aux nouveaux syndicats affiliés à la CSN, c'est-à-dire ceux qui ont joint nos rangs depuis le dernier congrès. La CSN remboursera, selon les barèmes en vigueur dans le mouvement, les salaires et les dépenses de militantes et de militants formant la délégation de ces syndicats. Selon le nombre de membres du syndicat, le nombre de délégué-es pour lesquels il pourra recevoir un tel remboursement variera de un à trois. Voilà une façon d'accueillir chaleureusement les nouveaux syndicats et de les initier à la vie démocratique de notre mouvement.

Bienvenue à la CSN! Bienvenue chez vous!

À la CSN, nous croyons qu'il faut lutter de toutes nos forces contre les congédiements injustifiés et arbitraires. Malheureusement, les frais encourus pour de tels arbitrages sont souvent exorbitants. Nous avons la conviction qu'aucun syndicat affilié ne doit être forcé de choisir entre la défense des droits de ses

membres et une vie syndicale dynamique en raison du coût des arbitrages. Ainsi, selon la taille de votre syndicat, la CSN remboursera entre 50 % et 100 % des frais et des honoraires de l'arbitre lors d'un arbitrage pour congédiement. Nous avons ainsi prévu une somme de 400 000 \$ au budget du Service des relations du travail pour ce nouveau soutien financier destiné aux syndicats.

Par ailleurs, nous savons que les travailleuses et les travailleurs qui font le choix de se syndiquer sont animés par une volonté de voir rapidement leurs conditions de travail s'améliorer. Trop souvent, les nouveaux syndicats disposent de bien peu de moyens pour appuyer la négociation de leur première convention collective. Nous avons donc décidé de bonifier notre politique d'aide afin que les nouveaux syndicats puissent aussi profiter de banques de journées de libérations syndicales pour la préparation de leurs projets de négociation.

Ainsi, 800 000 \$ sont ajoutés au budget du Service de la syndicalisation pour venir en appui aux nouveaux syndicats en négociation.

À la CSN, nous croyons fermement que c'est en très grande partie grâce à leur mobilisation que les travailleuses et les travailleurs réussissent à obtenir de meilleures conditions de travail. Cette mobilisation, bien qu'essentielle, demande souvent beaucoup d'énergie et exige que les militantes et les militants appelés à la susciter soient formés et soutenus dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

C'est pour cette raison que nous avons grandement bonifié notre politique de soutien financier pour la participation aux sessions de formation à la mobilisation, et ce, tant pour les syndicats du secteur privé que pour ceux du secteur public. Les remboursements seront plus généreux et davantage de personnes pourront participer à ces sessions de formation, en particulier pour les syndicats qui œuvrent sur plusieurs sites de travail.

Les syndicats du secteur privé sont de plus en plus nombreux à unir leurs efforts et à se regrouper ou à se coordonner pour mener leurs négociations. Nous sommes d'avis que ces regroupements dans différents secteurs d'activité augmentent le rapport de force des syndicats en négociation. Voilà pourquoi la CSN a revu sa politique de soutien des négociations regroupées ou coordonnées. D'importantes sommes d'argent sont prévues à cet effet au FDP.

La CSN reçoit une subvention de la CSST pour tenir des activités en matière de santé et de sécurité. Nous avons toujours utilisé la majeure partie de cette

subvention pour permettre aux fédérations et aux conseils centraux de tenir des sessions de formation sur cette question. Cette enveloppe était également utilisée pour la tenue d'activités telles que la Journée de commémoration des personnes mortes ou blessées au travail qui a lieu chaque 28 avril ou encore pour soutenir les conseils centraux dans le cadre de la semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail et, enfin, pour l'événement Bilan et perspectives en matière de santé et de sécurité qui réunit de nombreux syndicats de la CSN.

Sur recommandation du comité exécutif, le bureau confédéral a convenu qu'à l'avenir, la subvention de la CSST ne serait plus utilisée pour ces activités. Ainsi, toutes les fédérations et tous les conseils centraux se verront octroyer plus d'argent, dans certains cas les augmentations sont substantielles, pour former encore plus de militantes et de militants en santé et en sécurité du travail.

La CSN ne négligera pas pour autant les autres dimensions de la santé et de la sécurité du travail. Un montant de 200 000 \$ est prévu à l'intérieur du budget de fonctionnement pour les activités de commémoration du 28 avril.

Pour ce qui est de la semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail et des rencontres Bilan et perspectives, elles seront financées par le FDP, dans le cadre des budgets de campagnes confédérales. Ainsi, quelques centaines de milliers de dollars seront transférées vers d'autres enveloppes budgétaires laissant plus d'argent pour la formation des travailleuses et des travailleurs en santé et en sécurité.

À l'intérieur du budget du FDP, il existe trois types de campagnes. Les campagnes confédérales permettent de mener des luttes sociopolitiques pour faire la promotion des revendications sociales de la CSN, pensons notamment à des sujets comme l'assurance-emploi, les régimes de retraite, la sauvegarde des services publics et l'avenir du secteur manufacturier et industriel. Les budgets de campagnes sectorielles sont à la disposition des fédérations afin de leur permettre de se déployer dans leurs secteurs d'activité, alors que les budgets de campagnes régionales sont utilisés par les conseils centraux pour promouvoir des revendications sur leur territoire.

Toujours dans le but de mieux soutenir nos organisations affiliées, j'annonce que les sommes pour les campagnes sectorielles et régionales seront doublées. Pour le présent exercice financier de trois ans, les campagnes sectorielles passeront de 675 000 \$ à 1 350 000 \$, alors que les campagnes régionales passeront de 140 000 \$ à 280 000 \$. Cela représente une augmentation de 815 000 \$.

Par ailleurs, dans le cadre de nos travaux sur les services, nous avons entendu le cri du cœur des syndicats. Ils sollicitent l'aide du mouvement pour qu'on les soutienne davantage dans leur volonté d'améliorer la vie syndicale. Vous l'avez vu précédemment, la CSN a bonifié ses politiques de soutien financier à l'égard des syndicats. Nous voulons aller encore plus loin et revoir nos politiques et nos pratiques, notamment en matière de consolidation des syndicats, pour les appuyer de façon accrue à l'égard de la vie syndicale. Le bureau confédéral se penchera sur cette question dans les prochains mois.

Dans un tout autre ordre d'idées, au dernier congrès, je vous avais dit qu'il nous fallait impérativement agrandir l'édifice que nous possédons à Montréal, le 1601, De Lorimier. La CSN en est propriétaire depuis le début des années 1980. Cet immeuble de 100 000 pieds carrés est occupé à pleine capacité.

Depuis plusieurs années, la CSN et ses organisations affiliées louent des bureaux au 2100, De Maisonneuve et au 1600, De Lorimier. En fait, nous avons loué tout ce que nous avons pu dans ces deux édifices. Depuis l'automne dernier, nous avons même été dans l'obligation de louer de nouveaux locaux dans les bureaux de Télé-Québec à quelques rues du 1601, De Lorimier. Cela démontre qu'il est encore plus impérieux d'agir sur l'agrandissement de notre immeuble.

Depuis le dernier congrès, nous avons embauché des chargé-es de projet spécialistes de la question pour nous accompagner. De plus, nous avons créé un poste de gestionnaire d'immeubles pour que celui-ci puisse se consacrer à temps plein à ce projet d'envergure. Il est vrai que c'est plus long à réaliser que nous l'avions imaginé au point de départ. Cependant, nous avons voulu agir avec prudence et rigueur et, surtout, ne rien précipiter. Nous avons mené des études en tous genres, raffiné la compréhension de nos besoins et tenu plusieurs rencontres avec la Ville de Montréal pour faire accepter notre projet. Cela est maintenant fait à notre satisfaction.

Aujourd'hui, le concept est pratiquement terminé. L'agrandissement devrait être certifié LEED, démontrant ainsi notre préoccupation pour les questions sociales et environnementales, ce qui est en conformité avec nos valeurs. Nous pourrions commencer la première phase des travaux dès cet été et nous estimons que le tout devrait être terminé pour le début de l'année 2017.

Tout cela doit évidemment se financer. Au dernier congrès, je vous avais également dit que, pour ce faire, nous avons évalué nos besoins d'emprunt à 50 millions de

dollars. Le coût total du projet est toujours estimé à 65 millions de dollars. Dans la dernière année, nous avons travaillé étroitement avec notre partenaire financier, la Caisse d'économie solidaire, et avec les instances supérieures de Desjardins. Cet hiver, une esquisse de financement nous a été proposée. Les taux d'intérêt pendant et après la construction sont avantageux, on nous permet d'obtenir un emprunt pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars pour une période de 25 ans, tel que nous l'avions demandé. Cependant, les coûts d'intérêt et les modalités de remboursement sont plus intéressants pour les premiers 40 millions que pour les 10 derniers.

Conséquemment, nous chercherons à nous limiter, dans toute la mesure du possible, à un emprunt de 40 millions de dollars. Cela nécessitera une mise de fonds de 25 millions. Vous avez vu, lors de la présentation des états financiers 2011–2014, que nous avons transféré 15 millions du Fonds de soutien extraordinaire vers le budget de fonctionnement à cette fin. Au cours du présent mandat, nous transférerons à nouveau d'importantes sommes du Fonds de soutien extraordinaire vers le budget de fonctionnement au fur et à mesure de nos besoins financiers. C'est possible puisque le FDP est en bonne situation et qu'il n'aura pas besoin des transferts du Fonds de soutien extraordinaire pour maintenir sa réserve de 150 000 prestations de grève, de lock-out ou de congédiement pour activités syndicales.

La CSN a la capacité de réaliser un tel projet. Premièrement, notre situation financière nous le permet. Deuxièmement, nous pouvons le faire sans handicaper d'aucune façon les services que nous donnons aux syndicats. Au contraire, comme nous l'avons vu précédemment, d'importantes sommes d'argent sont retournées aux fédérations et aux conseils centraux pour améliorer les services aux syndicats. Vous avez également pu constater que de nombreuses politiques de soutien financier ont été créées et d'autres ont été bonifiées pour soutenir les syndicats. Troisièmement, il est vrai qu'à court terme, cela occasionne des coûts. Cependant, à moyen et à long terme, nous serons gagnants puisque nous économiserons sur nos coûts de location externe, lesquels, sont appelés à croître considérablement si nous ne faisons rien.

En fait, nous estimons que, sur une période de 25 ans, nos déboursés en intérêts et en capital seront à peu près équivalents à ce que nous paierions si nous louions un même espace de bureaux ailleurs. Toutefois, après 25 ans, cet immeuble sera entièrement payé et nous posséderons un actif de plusieurs dizaines de millions de dollars. Cet actif représentera notre bas de laine s'il advenait que la CSN ou une de ses organisations affiliées subissent des coups durs.

Nous avons vu plus tôt dans ce congrès, au moment de la présentation des états financiers, que lors du dernier congrès, nous avons procédé à l'ajout permanent de 20 postes de salarié-es. Cette fois-ci, les ajouts en matière de ressources humaines seront plus modestes.

En cours de mandat, il y a eu un ajout temporaire d'un conseiller syndical au module défense des accidentés du Service des relations du travail. Nous proposons de rendre cet ajout permanent et de prévoir une ou un employé-e de bureau de plus à ce même module.

Dans l'équipe nationale du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR), un poste temporaire de conseiller syndical a été octroyé en cours de route. Cela a été rendu nécessaire par le fait que ces salarié-es coordonnent l'ensemble des campagnes nationales, y compris celle de Leucan-CSN, qui demandent beaucoup de temps et d'énergie. De plus en plus de syndicats du secteur privé décident de regrouper leurs négociations et cela implique que nous devons coordonner les plans d'action sur le plan national. C'est ce qui est réalisé par l'équipe nationale du SAMVR. Nous proposons que cet ajout temporaire devienne permanent.

La CSN soutient les fédérations et les conseils centraux qui adhèrent à son réseau informatique. La CSN-Construction et la FSSS, qui n'étaient pas sur notre réseau en 2011, ont décidé de s'y joindre depuis. Vous comprendrez aisément que cela engendre un travail accru pour le module informatique du Service de l'administration. Outre le fait qu'il a fallu faire migrer l'ensemble des usagères et des usagers de ces organisations sur notre réseau, à terme, c'est environ 33 % plus d'usagers qui devront être soutenus par le module informatique. Voilà pourquoi nous proposons de rendre permanents les deux postes de conseillers et le poste de technicien qui avaient été ajoutés à la suite de l'intégration au réseau CSN de la CSN-Construction et de la FSSS. Cela vient compléter la réorganisation du module informatique commencé à la fin de 2010.

Le monde des communications est en profonde transformation. On assiste à la fois à une multiplication des plateformes et à une accélération de la diffusion des informations. Le Service des communications a effectué ce virage, notamment au chapitre de l'utilisation des médias sociaux. Il y a de plus en plus de productions de capsules Web.

Nous avons déjà un poste de webmestre. Afin d'être encore plus actifs à cet égard, nous proposons de créer un nouveau poste d'édimestre, lequel viendra libérer le webmestre de tâches plus techniques, lui donnant ainsi la capacité de mieux planifier notre développement dans ce domaine. De plus, nous avons haussé les montants disponibles pour les outils de communication afin qu'on puisse mieux rejoindre nos membres.

AJOUTS PERMANENTS DE RESSOURCES HUMAINES	
Service des relations du travail	1 c.s. défense des accidentés 1 e.b. défense des accidentés
Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale	1 c.s. équipe nationale
Service de l'administration	2 c.s. informatique 1 technicien informatique
Service des communications	1 édimestre

Afin de boucler notre budget et de ne pas créer un trop grand déficit au FDP, nous avons modifié notre prévision quant au nombre hebdomadaire de prestations de grève et de lock-out. Celle-ci passe donc de 700 à 550. Entendons-nous bien, nous diminuons notre prévision pour la rapprocher de la réalité vécue au cours des dix dernières années. Cependant, la CSN octroiera des prestations de grève tant qu'il y aura des membres de syndicats qui lutteront pour améliorer leurs conditions de travail. La CSN versera des prestations de lock-out tant qu'il y aura des patrons véreux qui s'attaqueront aux travailleuses et aux travailleurs.

D'ailleurs, c'est avec beaucoup de fierté que je vous annonce que l'adoption de ce budget sera suivie de propositions distinctes prévoyant que les prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activités syndicales passeront de 240 \$ à 245 \$, et ce, dès la fin du présent congrès. Ces prestations seront par la suite majorées à 250 \$, le 1^{er} mars 2015, et à 255 \$, le 1^{er} mars 2016.

Ces propositions témoignent de la solidarité que la CSN et tous les membres de ses syndicats affiliés expriment envers celles et ceux qui choisissent démocratiquement de mener des batailles pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Cette solidarité représente un trait distinctif de la CSN et nous en sommes particulièrement fiers.

Camarades, voyons maintenant comment cette prévision de revenus et de dépenses se déploie dans les trois fonds de la CSN.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Au budget de fonctionnement, nous prévoyons recevoir des cotisations pour un montant de 168 723 477 \$ et des intérêts de 500 000 \$, pour des revenus totaux de 169 223 477 \$.

Des dépenses de 169 809 934 \$ sont anticipées, ce qui occasionne un déficit de 586 457 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT		
REVENUS		
Per capita	168 723 477 \$	169 223 477 \$
Intérêts	500 000 \$	
DÉPENSES		
Direction	45 489 810 \$	169 809 934 \$
Syndicalisation	20 753 205 \$	
Relations du travail	35 367 336 \$	
Communications	9 725 349 \$	
Mobilisation	34 355 680 \$	
Administration	24 118 554 \$	
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		(586 457 \$)

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Au FDP, nous escomptons des *per capita* de 75 598 116 \$ et des revenus d'intérêts de 1 800 000 \$, pour des revenus totaux de 77 398 116 \$.

Des dépenses de 85 885 202 \$ sont prévues, ce qui occasionne un déficit de 8 487 086 \$.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE		
REVENUS		
Per capita	75 598 116 \$	77 398 116 \$
Intérêts	1 800 000 \$	
DÉPENSES		
Luttes	40 010 000 \$	85 885 202 \$
Négociations	39 245 202 \$	
Revendications	6 630 000 \$	
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		(8 487 086 \$)

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

Finalement, pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, nous prévoyons recevoir des *per capita* de 8 573 543 \$ et des revenus d'intérêts de 500 000 \$, pour des revenus totaux de 9 073 543 \$.

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE		
REVENUS		
Per capita	8 573 543 \$	9 073 543 \$
Intérêts	500 000 \$	
DÉPENSES		
	----- \$	----- \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		9 073 543 \$

Ainsi, grâce aux revenus du Fonds de soutien extraordinaire, nous avons globalement au cumulatif une prévision budgétaire équilibrée. Par ailleurs, rappelons-nous qu'en cours d'exercice, d'importantes sommes d'argent seront transférées du Fonds de soutien extraordinaire vers le budget de fonctionnement pour constituer notre mise de fonds pour les travaux d'agrandissement du 1601, De Lorimier.

POUR CONCLURE...

**CAMARADES
DÉLÉGUÉ-ES,**

La situation financière de la CSN nous permet aujourd'hui de vous présenter un budget qui cherche à répondre le plus adéquatement possible aux besoins et aux attentes de nos membres. Notre responsabilité syndicale consiste aussi à nous assurer que nous pourrions assumer celle-ci non seulement à court terme, mais aussi à moyen et à long terme.

Ce budget comporte plusieurs mesures adaptées à la réalité syndicale actuelle. Il intègre l'ensemble des politiques de soutien financier pour les syndicats qui ont été revues et repensées dans le cadre des travaux sur les services.

Des sommes sont disponibles pour les fédérations et les conseils centraux afin qu'ils puissent améliorer les services qu'ils offrent aux syndicats. D'autres montants leur permettront de mieux déployer leur action afin de défendre les intérêts professionnels, économiques, sociaux et politiques des travailleuses et des travailleurs.

La solidarité est une valeur fondamentale de la CSN. Nous cherchons par ce budget, notamment par l'utilisation des sommes disponibles au FDP, à la promouvoir. Comme le dit si bien notre déclaration de principe :

« Les travailleuses et les travailleurs se regroupent en syndicats qui pratiquent la solidarité en s'affiliant aux trois paliers qui soutiennent quotidiennement leur action : le conseil central, la fédération et la confédération, ce qui apporte à leur action un rayonnement et une portée qu'ils n'auraient pas autrement. Un fonds de défense professionnelle, auquel participent tous les syndicats, donne un sens concret à cette solidarité. Ainsi organisée, cette solidarité, prenant appui sur la liberté, assure que la lutte de chacun des groupes soit appuyée par l'ensemble. »

Camarades, nous avons une grande responsabilité syndicale et sociale. Voilà comment, à partir des sommes qui nous sont confiées par nos membres, nous soutiendrons nos conseils centraux, nos fédérations, nos syndicats et leurs membres, pour que chacun de nous puisse dire :

« LE SYNDICALISME, J'Y CROIS »

ET QU'ENSEMBLE,
NOUS UNISSIONS NOS FORCES
ET NOS VOIX POUR PROCLAMER :

« LA CSN, NOUS Y CROYONS » !

Merci !



Pierre Patry
Trésorier de la CSN

BUDGET 2014-2017

TABLE DES MATIÈRES

Budget cumulatif 2014-2017	
<i>Budget cumulatif</i>	2
Budget de fonctionnement 2014-2017	
<i>Budget de fonctionnement</i>	4
<i>Dépenses – direction</i>	5
<i>Dépenses – syndicalisation</i>	6
<i>Dépenses – relations du travail</i>	7
<i>Dépenses – communications</i>	8
<i>Dépenses – appui aux mobilisations et à la vie régionale</i>	9
<i>Dépenses – administration</i>	10
Fonds de défense professionnelle 2014-2017	
<i>Fonds de défense professionnelle</i>	12
<i>Dépenses – appui à la négociation – péréquations</i>	13
<i>Dépenses – appui à la négociation – négociations regroupées et locales</i>	14
<i>Dépenses – appui à nos revendications</i>	15
Fonds de soutien extraordinaire 2014-2017	
<i>Fonds de soutien extraordinaire</i>	17
Budget de fonctionnement –	
Renseignements complémentaires 2014-2017	
<i>Comité exécutif et personnel d’appui</i>	19
<i>Contrôle</i>	20
<i>Administration du FDP</i>	20
<i>Gestion des immeubles</i>	20
<i>Ressources humaines</i>	21
<i>Juridique</i>	22
<i>UCCO-SACC-CSN</i>	23
<i>Comités et groupes de travail</i>	24
<i>Information – documentation</i>	25
<i>Imprimerie – distribution</i>	26
<i>Équipe mobilisation</i>	27
<i>Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine</i>	27
<i>Bas-Saint-Laurent</i>	28
<i>Saguenay–Lac-Saint-Jean</i>	28
<i>Québec–Chaudières-Appalaches</i>	29
<i>Cœur-du-Québec</i>	29
<i>Estrie</i>	30
<i>Montréal métropolitain</i>	30
<i>Laurentides</i>	31
<i>Lanaudière</i>	31
<i>Montérégie</i>	32
<i>Outaouais</i>	32
<i>Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec</i>	33
<i>Côte-Nord</i>	33
<i>Finances</i>	34
<i>Informatique</i>	35
<i>Immeuble de Montréal</i>	36
<i>Immeuble de Québec</i>	37
Fonds de défense professionnelle –	
Renseignements complémentaires 2014-2017	
<i>Secteur public – négociations regroupées</i>	39

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET CUMULATIF 2014-2017**BUDGET DE FONCTIONNEMENT**FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE**FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE***CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX***BUDGET CUMULATIF 2014-2017*

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réal 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	231 908 123	231 908 123	235 764 323	252 895 136
Intérêts et divers	3 200 000	3 200 000	4 089 284	2 800 000
	<u>235 108 123</u>	<u>235 108 123</u>	<u>239 853 607</u>	<u>255 695 136</u>
CHARGES				
Direction - p. 5	42 210 287	42 366 927	46 677 678	45 489 810
Syndicalisation - p. 6	19 365 541	19 365 541	20 411 248	20 753 205
Relations du travail - p.7	31 360 643	31 510 643	31 978 996	35 367 336
Communications - p. 8	9 223 203	9 223 203	9 756 519	9 725 349
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p.9	33 001 213	33 001 213	33 774 985	34 355 680
Administration - p. 10	25 918 337	25 918 337	17 234 374	24 118 554
Appui aux luttes - p. 12	45 159 600	45 159 600	28 150 182	40 010 000
Appui à la négociation - p. 12	23 929 299	26 212 208	30 444 349	39 245 202
Appui à nos revendications - p. 12	4 940 000	4 940 000	4 392 740	6 630 000
Créances douteuses recouvrées - p. 12 et 17	-	-	(11 210)	
	<u>235 108 123</u>	<u>237 697 672</u>	<u>222 809 861</u>	<u>255 695 136</u>
EXCÉDENT(INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-</u>	<u>(2 589 549)</u>	<u>17 043 746</u>	<u>-</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	154 956 858	154 956 858	157 210 256	168 723 477
Transfert du Fonds de soutien extraordinaire	-	-	15 000 000	
Intérêts et divers	500 000	500 000	667 784	500 000
	<u>155 456 858</u>	<u>155 456 858</u>	<u>172 878 040</u>	<u>169 223 477</u>
CHARGES				
Direction - p. 5	42 210 287	42 366 927	46 677 678	45 489 810
Syndicalisation - p. 6	19 365 541	19 365 541	20 411 248	20 753 205
Relations du travail - p. 7	31 360 643	31 510 643	31 978 996	35 367 336
Communications - p. 8	9 223 203	9 223 203	9 756 519	9 725 349
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p. 9	33 001 213	33 001 213	33 774 985	34 355 680
Administration - p. 10	25 918 337	25 918 337	17 234 374	24 118 554
	<u>161 079 224</u>	<u>161 385 864</u>	<u>159 833 800</u>	<u>169 809 934</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 622 366)</u>	<u>(5 929 006)</u>	<u>13 044 240</u>	<u>(586 457)</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CHARGES - DIRECTION

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
DIRECTION				
Comité exécutif et personnel d'appui - p. 19	10 835 117	10 835 117	\$ 11 902 138	\$ 11 182 951
Contrôle - p. 20	547 644	547 644	581 877	545 272
Administration du FDP - p. 20	514 303	514 303	568 683	554 166
Gestion des immeubles - p. 20	-	156 640	156 701	548 162
Ressources humaines - p. 21	8 942 103	8 942 103	8 924 661	8 543 679
Juridique - p. 22	6 402 795	6 402 795	7 534 711	7 366 194
UCCO-SACC-CSN - p. 23	7 981 325	7 981 325	9 838 304	8 567 386
Bureau confédéral	250 000	250 000	264 180	390 000
Conseil confédéral	1 700 000	1 700 000	1 963 343	2 100 000
Congrès	2 050 000	2 050 000	2 129 874	2 200 000
Comités et groupes de travail - p. 24	1 300 000	1 300 000	1 412 716	1 730 000
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	150 000	150 000	150 000	150 000
Fête du 8 mars	175 000	175 000	209 879	200 000
Fête du 1er mai	175 000	175 000	93 969	200 000
Commémoration du 28 avril	175 000	175 000	83 816	200 000
Fierté gaie	12 000	12 000	774	12 000
Solidarité internationale :				
Affiliation internationale	350 000	350 000	301 290	350 000
Activités de solidarité	650 000	650 000	560 762	650 000
	<u>42 210 287</u>	<u>42 366 927</u>	<u>46 677 678</u>	<u>45 489 810</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CHARGES - SYNDICALISATION

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
SYNDICALISATION				
Salaires :				
1 coordination				
17 personnes conseillères syndicales				
7 personnes employé-es de bureau	6 055 168	6 055 168	6 141 538	6 651 553
Avantages sociaux	2 732 170	2 732 170	3 035 595	2 881 451
Formation continue	60 552	60 552	5 031	66 516
Séjour et déplacement	850 000	850 000	701 815	800 000
Loyer	837 651	837 651	852 882	793 339
Téléphone	300 000	300 000	134 510	171 544
Informatique	430 000	430 000	412 206	138 802
Dépenses de bureau	300 000	300 000	137 198	150 000
	<u>11 565 541</u>	<u>11 565 541</u>	<u>11 420 775</u>	<u>11 653 205</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Organisation	3 700 000	3 700 000	2 961 063	3 500 000
Audition avant accréditation	100 000	100 000	42 246	50 000
Négociation	800 000	800 000	449 747	800 000
Consolidation	1 400 000	1 400 000	2 639 774	2 500 000
Frais juridiques	900 000	900 000	1 482 212	1 200 000
Retour fédérations sur cotisation des nouveaux syndicats affiliés	400 000	400 000	504 234	400 000
Autres charges	500 000	500 000	911 197	650 000
	<u>7 800 000</u>	<u>7 800 000</u>	<u>8 990 473</u>	<u>9 100 000</u>
	<u>19 365 541</u>	<u>19 365 541</u>	<u>20 411 248</u>	<u>20 753 205</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CHARGES - RELATIONS DU TRAVAIL

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
RELATIONS DU TRAVAIL				
Salaires :				
1 coordination				
46 conseillères et conseillers syndicaux (45)				
15 employé-es de bureau (14)	14 784 124	\$ 14 784 124	\$ 14 304 766	\$ 16 738 276
Avantages sociaux	6 639 778	6 639 778	6 988 107	7 252 993
Formation continue	147 841	147 841	91 737	167 383
Séjour et déplacement	1 400 000	1 400 000	1 632 589	1 700 000
Loyer	2 238 900	2 238 900	2 318 006	2 670 729
Téléphone	400 000	400 000	250 795	298 876
Informatique	990 000	990 000	1 051 606	364 079
Documentation	135 000	135 000	87 830	100 000
Charges de bureau	450 000	450 000	362 635	400 000
	<u>27 185 643</u>	<u>27 185 643</u>	<u>27 088 071</u>	<u>29 692 336</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Recherche	450 000	450 000	401 943	450 000
Appui à la négociation	450 000	450 000	259 553	450 000
Appui à l'arbitrage	-	150 000	18 127	400 000
Formation	500 000	500 000	1 312 527	1 100 000
Santé-sécurité	2 000 000	2 000 000	2 209 732	2 400 000
Condition féminine	125 000	125 000	11 538	125 000
Analyses d'entreprises	650 000	650 000	677 505	750 000
	<u>4 175 000</u>	<u>4 325 000</u>	<u>4 890 925</u>	<u>5 675 000</u>
	<u>31 360 643</u>	<u>\$ 31 510 643</u>	<u>\$ 31 978 996</u>	<u>\$ 35 367 336</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CHARGES - COMMUNICATIONS

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
COMMUNICATIONS				
1 direction				
1 coordination				
13 conseillères et conseillers syndicaux (12,5)				
6 employé-es de bureau				
2 employé-es à l'imprimerie				
Information - documentation - p. 25	9 223 342	\$ 9 223 342	\$ 9 064 124	\$ 9 699 952
Imprimerie - distribution - p. 26	(139)	(139)	692 395	25 397
	<u>9 223 203</u>	<u>\$ 9 223 203</u>	<u>\$ 9 756 519</u>	<u>\$ 9 725 349</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

CHARGES - APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE				
50,5 conseillères et conseillers syndicaux (49,5) 19,42 employé-es de bureau				
Équipe mobilisation - p. 27	4 091 943 \$	4 091 943 \$	4 194 708 \$	4 798 534 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine - p. 27	1 375 697	1 375 697	1 392 622	1 451 013
Bas-Saint-Laurent - p. 28	1 399 668	1 399 668	1 499 315	1 536 718
Saguenay–Lac-Saint-Jean - p. 28	1 896 874	1 896 874	1 873 768	1 951 789
Québec–Chaudière-Appalaches - p. 29	3 899 721	3 899 721	4 261 423	3 829 977
Cœur-du-Québec - p. 29	2 353 366	2 353 366	2 280 377	2 361 331
Estrie - p. 30	1 231 153	1 231 153	1 266 199	1 257 834
Montréal métropolitain - p. 30	6 100 727	6 100 727	6 285 528	6 162 142
Laurentides - p. 31	1 320 153	1 320 153	1 305 349	1 356 502
Lanaudière - p. 31	1 260 153	1 260 153	1 315 925	1 301 870
Montérégie - p. 32	3 630 154	3 630 154	3 577 552	3 662 053
Outaouais - p. 32	1 307 268	1 307 268	1 294 678	1 344 129
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec - p. 33	1 626 668	1 626 668	1 725 714	1 732 230
Côte-Nord - p. 33	1 507 668	1 507 668	1 501 827	1 609 558
	<u>33 001 213 \$</u>	<u>33 001 213 \$</u>	<u>33 774 985 \$</u>	<u>34 355 680 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

CHARGES - ADMINISTRATION

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
ADMINISTRATION				
1 comptable				
1 coordination				
11 conseillères et conseillers syndicaux (9)				
12 employé-es de bureau				
7 techniciens (6)				
1 préposé-e à la maintenance				
9 préposé-es aux immeubles				
1 stagiaire				
Finances - p. 34	9 072 445 \$	9 072 445 \$	7 919 231 \$	7 591 148 \$
Informatique - p. 35	4 206 761	4 206 761	5 544 336	7 823 517
Immeuble de Montréal - p. 36	8 024 102	8 024 102	745 295	5 251 064
Immeuble de Québec - p. 37	2 143 819	2 143 819	1 182 332	1 202 825
	<u>23 447 127</u>	<u>23 447 127</u>	<u>15 391 194</u>	<u>21 868 554</u>
Charges administratives				
Amortissement du mobilier	501 210	501 210	301 461	300 000
Audit des états financiers	180 000	180 000	45 664	190 000
Assurances diverses	190 000	190 000	141 802	160 000
Aide aux syndicats provinciaux	1 600 000	1 600 000	1 354 253	1 600 000
	<u>2 471 210</u>	<u>2 471 210</u>	<u>1 843 180</u>	<u>2 250 000</u>
	<u>25 918 337 \$</u>	<u>25 918 337 \$</u>	<u>17 234 374 \$</u>	<u>24 118 554 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014-2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014-2017

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	69 102 630	69 102 630	70 551 921	75 598 116
Intérêts et divers	1 800 000	1 800 000	2 130 534	1 800 000
	<u>70 902 630</u>	<u>70 902 630</u>	<u>72 682 455</u>	<u>77 398 116</u>
CHARGES				
APPUI AUX LUTTES				
Prestations de grèves	25 662 000	25 662 000	9 739 920	21 450 000
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	1 497 600	1 497 600	1 853 119	1 560 000
Dépenses de congédiements	1 200 000	1 200 000	263 716	500 000
Frais juridiques	3 500 000	3 500 000	2 752 397	2 500 000
Dépenses de fonctionnement	10 000 000	10 000 000	11 457 123	11 000 000
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves	800 000	800 000	443 505	800 000
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois	2 500 000	2 500 000	1 640 402	2 200 000
	<u>45 159 600</u>	<u>45 159 600</u>	<u>28 150 182</u>	<u>40 010 000</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION				
Péréquations - p. 13	18 375 000	20 657 909	20 657 941	23 772 143
Négociations regroupées et locales -p.14	5 554 299	5 554 299	9 786 408	15 473 059
	<u>23 929 299</u>	<u>26 212 208</u>	<u>30 444 349</u>	<u>39 245 202</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS - p. 15				
	<u>4 940 000</u>	<u>4 940 000</u>	<u>4 392 740</u>	<u>6 630 000</u>
CRÉANCES DOUTEUSES RECOUVRÉES				
			(10 064)	
	<u>74 028 899</u>	<u>76 311 808</u>	<u>62 977 207</u>	<u>85 885 202</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
	<u>(3 126 269)</u>	<u>(5 409 178)</u>	<u>9 705 248</u>	<u>(8 487 086)</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014-2017

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
PÉRÉQUATIONS				
PÉRÉQUATION FÉDÉRALE				
Fédération de la CSN-Construction			3 750 007	
Fédération du commerce			8 714 175	
FNEEQ			151 828	
Fédération des professionnelles			110 269	
FSSS			1 368 859	
FEESP			1 091 660	
Fédération industrie manufacturière			3 028 370	
Fédération nationale des communications			1 566 006	
	<u>17 600 000</u>	<u>19 781 154</u>	<u>19 781 174</u>	<u>22 760 562</u>
PÉRÉQUATION RÉGIONALE				
Côte-Nord			207 400	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			219 408	
Outaouais			46 929	
Lanaudière			36 868	
Laurentides			23 130	
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec			202 866	
Bas-Saint-Laurent			50 227	
Saguenay-Lac-St-Jean			25 523	
Estrie			43 514	
Cœur-du-Québec			20 902	
	<u>775 000</u>	<u>876 755</u>	<u>876 767</u>	<u>1 011 581</u>
	<u>18 375 000</u>	<u>20 657 909</u>	<u>20 657 941</u>	<u>23 772 143</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014-2017

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES				
Secteur privé - regroupées				
Publicité préventive	250 000	250 000	194 427	250 000
Réunions de coordination	450 000	450 000	912 527	1 000 000
Dépenses de fonctionnement	750 000	750 000	3 367 433	2 500 000
Coordination négociation dans les fédérations	500 000	500 000	855 454	1 000 000
Sessions de formation de militantes et de militants	100 000	100 000	199 623	300 000
Secteur public - regroupées				
Ressources d'appui - p. 39	1 854 299	1 854 299	2 057 518	5 973 059
Publicité préventive	200 000	200 000	-	500 000
Réunion de coordination	50 000	50 000	24 006	50 000
Charges de fonctionnement	400 000	400 000	1 456 472	3 000 000
Session de formation de militantes et de militants	100 000	100 000	161 633	200 000
Négociations locales				
Publicité préventive	300 000	300 000	8 274	100 000
Sessions de formation de militantes et de militants	600 000	600 000	549 041	600 000
	<u>5 554 299</u>	<u>5 554 299</u>	<u>9 786 408</u>	<u>15 473 059</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE**BUDGET 2014-2017**CHARGES - APPUI À NOS REVENDICATIONS*

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
Dons de solidarité	450 000 \$	450 000 \$	435 001 \$	500 000 \$
Campagnes confédérales	3 675 000	3 675 000	3 043 713	4 500 000
Campagnes sectorielles	675 000	675 000	769 247	1 350 000
Campagnes régionales	140 000	140 000	144 779	280 000
	<u>4 940 000 \$</u>	<u>4 940 000 \$</u>	<u>4 392 740 \$</u>	<u>6 630 000 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE**BUDGET 2014-2017*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE**BUDGET 2014–2017*

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
PRODUITS				
Per capita	7 848 635 \$	7 848 635 \$	8 002 146 \$	8 573 543 \$
Intérêts	900 000	900 000	1 290 966	500 000
	<u>8 748 635</u>	<u>8 748 635</u>	<u>9 293 112</u>	<u>9 073 543</u>
CHARGES				
Transfert au budget de fonctionnement	-	-	15 000 000	
Créances douteuses recouvrées	-	-	(1 146)	
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>14 998 854</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>8 748 635</u></u> \$	<u><u>8 748 635</u></u> \$	<u><u>(5 705 742)</u></u> \$	<u><u>9 073 543</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET DE FONCTIONNEMENT**BUDGET 2014–2017**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL D'APPUI				
Salaires :				
6 membres de l'exécutif				
5 adjointes et adjoints				
5 employé-es de bureau	4 466 917 \$	4 466 917 \$	5 364 074 \$	4 990 703 \$
Avantages sociaux	1 917 762	1 917 762	2 308 626	2 013 690
Formation continue	44 669	44 669	13 858	49 907
Séjour et déplacement	1 500 000	1 500 000	1 298 303	1 500 000
Loyer	695 769	695 769	696 484	538 424
Téléphone	250 000	250 000	156 140	175 000
Informatique	385 000	385 000	300 159	115 227
Charges de bureau	375 000	375 000	162 002	200 000
	<u>9 635 117</u>	<u>9 635 117</u>	<u>10 299 646</u>	<u>9 582 951</u>
Visibilité institutionnelle	600 000	600 000	733 210	800 000
Budget de fonctionnement	600 000	600 000	869 282	800 000
	<u>1 200 000</u>	<u>1 200 000</u>	<u>1 602 492</u>	<u>1 600 000</u>
	<u>10 835 117 \$</u>	<u>10 835 117 \$</u>	<u>11 902 138 \$</u>	<u>11 182 951 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
CONTRÔLE				
Salaires :				
1 contrôleur	302 369 \$	302 369 \$	355 202 \$	335 406 \$
Avantages sociaux	127 297	127 297	154 394	134 261
Formation continue	3 024	3 024	945	3 354
Séjour et déplacement	45 000	45 000	30 067	35 000
Loyer	19 454	19 454	19 479	21 105
Téléphone	5 000	5 000	5 904	6 968
Informatique	30 000	30 000	15 000	5 178
Charges de bureau	15 500	15 500	886	4 000
	<u>547 644</u>	<u>547 644 \$</u>	<u>581 877 \$</u>	<u>545 272 \$</u>
ADMINISTRATION DU FDP				
Salaires :				
1 responsable de l'administration	302 369 \$	302 369 \$	328 866 \$	335 406 \$
Avantages sociaux	127 297	127 297	148 432	134 261
Formation continue	3 024	3 024	1 800	3 354
Séjour et déplacement	25 000	25 000	44 519	40 000
Loyer	21 113	21 113	21 141	18 593
Téléphone	5 000	5 000	5 872	8 968
Informatique	15 000	15 000	15 000	9 584
Charges de bureau	15 500	15 500	3 053	4 000
	<u>514 303</u>	<u>514 303 \$</u>	<u>568 683 \$</u>	<u>554 166 \$</u>
GESTION DES IMMEUBLES				
Salaires :				
1 responsable gestion des immeubles	\$	92 390 \$	104 214 \$	335 406 \$
Avantages sociaux		38 895	34 810	134 261
Formation continue		925	-	3 354
Séjour et déplacement		7 640	7 456	40 000
Loyer		5 945	5 480	18 995
Téléphone		1 530	534	6 968
Informatique		4 580	4 167	5 178
Charges de bureau		4 735	40	4 000
	<u>0 \$</u>	<u>156 640 \$</u>	<u>156 701 \$</u>	<u>548 162 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
RESSOURCES HUMAINES				
Salaires :				
1 direction				
3 agentes et agents du personnel				
3 conseillères et conseillers à la formation				
8 employé-es de bureau	3 327 029	3 327 029	3 628 691	3 900 853
Avantages sociaux	1 592 672	1 592 672	1 806 720	1 688 816
Formation continue	33 270	33 270	38 764	39 009
Séjour et déplacement	225 000	225 000	289 956	300 000
Loyer	427 032	427 032	473 652	465 962
Téléphone	75 000	75 000	47 081	50 200
Informatique	750 000	750 000	599 958	137 039
Charges de bureau	185 000	185 000	95 822	150 000
	6 615 003	6 615 003	6 980 644	6 731 879
Produits :				
Coûts partagés	1 400 000	1 400 000	1 783 979	1 800 000
	5 215 003	5 215 003	5 196 665	4 931 879
Relations de travail	550 000	550 000	827 409	550 000
Renouvellement de la main-d'œuvre	755 000	755 000	407 288	755 000
Coût de la convention collective	700 000	700 000	749 097	700 000
Coûts avantages sociaux futurs	1 722 100	1 722 100	1 744 202	1 606 800
	3 727 100	3 727 100	3 727 996	3 611 800
	8 942 103	8 942 103	8 924 661	8 543 679

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
JURIDIQUE				
Salaires :				
1 coordination				
18 conseillères et conseillers syndicaux				
9 employé-es de bureau	6 700 166	6 700 166	6 716 610	7 343 889
Avantages sociaux	3 033 144	3 033 144	3 742 528	3 193 697
Formation continue	67 002	67 002	72 775	73 439
Séjour et déplacement	900 000	900 000	795 537	900 000
Loyer	1 107 467	1 107 467	1 044 221	1 087 907
Téléphone	250 000	250 000	136 754	163 624
Informatique	595 000	595 000	510 167	157 198
Charges de bureau	375 000	375 000	273 780	300 000
	13 027 779	13 027 779	13 292 372	13 219 754
Honoraires extérieurs	3 900 000	3 900 000	3 740 291	3 500 000
Mémoires, huissiers	1 500 000	1 500 000	792 814	1 000 000
Documentation	275 000	275 000	356 282	350 000
	18 702 779	18 702 779	18 181 759	18 069 754
Produits :				
Facturation	12 299 984	12 299 984	10 647 048	10 703 560
	6 402 795	6 402 795	7 534 711	7 366 194

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
UCCO–SACC–CSN				
Salaires :				
1 coordination				
7 conseillères et conseillers syndicaux				
4 employé-es de bureau	2 992 402 \$	2 992 402 \$	3 184 695 \$	3 279 951 \$
Avantages sociaux	1 354 496	1 354 496	1 431 458	1 426 209
Formation continue	29 924	29 924	12 341	32 800
Séjour et déplacement	1 000 000	1 000 000	1 193 949	1 200 000
Loyer	1 204 503	1 204 503	1 156 523	1 080 936
Téléphone	200 000	200 000	167 521	200 048
Informatique	230 000	230 000	259 398	77 442
Charges de bureau	220 000	220 000	248 677	220 000
	7 231 325	7 231 325	7 654 562	7 517 386
Imprimerie expédition	75 000	75 000	35 789	50 000
Traduction	75 000	75 000	31 906	50 000
Comité de formation				50 000
Frais juridiques	600 000	600 000	2 116 047	900 000
	7 981 325 \$	7 981 325 \$	9 838 304 \$	8 567 386 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL				
COMITÉS				
Orientation	5 000 \$	5 000 \$	3 986 \$	5 000 \$
Juridiction	15 000	15 000	8 780	15 000
Surveillance	75 000	75 000	56 528	75 000
Condition féminine	200 000	200 000	199 582	250 000
Santé-sécurité	200 000	200 000	140 961	250 000
Environnement et développement durable				150 000
LGBT	120 000	120 000	133 739	150 000
Jeunes	200 000	200 000	341 285	350 000
Relations interculturelles	120 000	120 000	46 889	150 000
	935 000	935 000	931 750	1 395 000
GROUPES DE TRAVAIL				
Inter-conseils centraux	100 000	100 000	85 990	100 000
Service de garde à l'enfance	20 000	20 000	1 304	
Environnement	55 000	55 000	24 704	
Collectif international	75 000	75 000	39 206	75 000
Éducation	20 000	20 000	17 082	20 000
Santé et services sociaux	20 000	20 000	9 110	20 000
Relation avec les autochtones	20 000	20 000	16 710	20 000
Divers	55 000	55 000	286 860	100 000
	365 000	365 000	480 966	335 000
	1 300 000 \$	1 300 000 \$	1 412 716 \$	1 730 000 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
INFORMATION - DOCUMENTATION				
Salaires :				
1 direction				
1 coordination				
11 conseillères et conseillers syndicaux (10,5)				
4 employé-es de bureau	4 054 509 \$	4 054 509 \$	3 965 288 \$	4 623 346 \$
Avantages sociaux	1 820 631	1 820 631	1 915 426	1 988 127
Formation continue	40 545	40 545	17 231	46 233
Séjour et déplacement	220 000	220 000	293 145	310 000
Loyer	1 062 657	1 062 657	1 113 911	843 772
Téléphone	125 000	125 000	90 853	122 024
Informatique	480 000	480 000	346 181	263 450
Charges de bureau	190 000	190 000	245 511	228 000
	<u>7 993 342</u>	<u>7 993 342</u>	<u>7 987 546</u>	<u>8 424 952</u>
Outils de communications				
Librairie	1 200 000	1 200 000	1 110 432	1 325 000
Abonnements et documentation	80 000	80 000	25 774	50 000
	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>	<u>60 736</u>	<u>50 000</u>
	<u>9 373 342</u>	<u>9 373 342</u>	<u>9 184 488</u>	<u>9 849 952</u>
Produits :				
Facturation	150 000	150 000	120 364	150 000
	<u>9 223 342 \$</u>	<u>9 223 342 \$</u>	<u>9 064 124 \$</u>	<u>9 699 952 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
IMPRIMERIE - DISTRIBUTION				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
2 employé-es de bureau				
2 employé-es d'imprimerie	1 248 704 \$	1 248 704 \$	1 255 761 \$	1 363 160 \$
Avantages sociaux	589 863	589 863	658 945	617 594
Formation continue	12 487	12 487	2 114	13 632
Séjour et déplacement	55 000	55 000	18 280	35 000
Loyer	773 807	773 807	774 844	561 469
Téléphone	25 000	25 000	21 832	21 884
Informatique	185 000	185 000	161 001	39 658
Charges de bureau	30 000	30 000	28 790	30 000
	<u>2 919 861</u>	<u>2 919 861</u>	<u>2 921 567</u>	<u>2 682 397</u>
Matériel de polycopie				
Location et entretien d'équipement	1 700 000	1 700 000	1 768 166	2 000 000
Matériel de distribution	175 000	175 000	179 594	200 000
Timbres et messageries	100 000	100 000	46 189	100 000
Préparation des envois	2 000 000	2 000 000	2 088 253	2 300 000
Travaux extérieurs	225 000	225 000	75 144	225 000
Amortissement des équipements	2 600 000	2 600 000	2 002 212	2 000 000
	<u>80 000</u>	<u>80 000</u>	<u>39 265</u>	<u>18 000</u>
	<u>9 799 861</u>	<u>9 799 861</u>	<u>9 120 390</u>	<u>9 525 397</u>
Produits :				
Facturation	9 800 000	9 800 000	8 427 995	9 500 000
	<u>(139) \$</u>	<u>(139) \$</u>	<u>692 395 \$</u>	<u>25 397 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
ÉQUIPE MOBILISATION				
Salaires :				
1 coordination				
6 conseillères et conseillers syndicaux (5)				
2 employé-e de bureau	1 937 280 \$	1 937 280 \$	2 041 004 \$	2 435 295 \$
Avantages sociaux	874 198	874 198	953 509	1 050 192
Formation continue	19 373	19 373	3 721	24 353
Séjour et déplacement	600 000	600 000	774 525	800 000
Loyer	181 092	181 092	182 628	243 613
Téléphone	150 000	150 000	56 863	84 848
Informatique	155 000	155 000	105 000	50 233
Charges de bureau	100 000	100 000	46 173	60 000
Charges diverses	75 000	75 000	31 285	50 000
	<u>4 091 943 \$</u>	<u>4 091 943 \$</u>	<u>4 194 708 \$</u>	<u>4 798 534 \$</u>

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1,5 employé-e de bureau	811 135	811 135 \$	785 065 \$	890 481 \$
Avantages sociaux	370 451	370 451	384 182	390 534
Formation continue	8 111	8 111	250	8 905
Séjour et déplacement	200 000	200 000	206 403	200 000
Loyer	100 000	100 000	78 527	123 210
Téléphone	55 000	55 000	31 709	42 944
Informatique	60 000	60 000	60 000	19 939
Frais juridiques	6 000	6 000	11 126	10 000
Charges de bureau	65 000	65 000	48 791	65 000
	<u>1 675 697</u>	<u>1 675 697</u>	<u>1 606 053</u>	<u>1 751 013</u>
Produits :				
Entente de services	300 000	300 000	213 431	300 000
	<u>1 375 697 \$</u>	<u>1 375 697 \$</u>	<u>1 392 622 \$</u>	<u>1 451 013 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
BAS-SAINT-LAURENT				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	715 362 \$	715 362 \$	718 352 \$	785 652 \$
Avantages sociaux	324 152	324 152	364 736	341 814
Formation continue	7 154	7 154	719	7 857
Séjour et déplacement	140 000	140 000	174 917	200 000
Loyer	75 000	75 000	75 470	102 126
Téléphone	45 000	45 000	33 201	36 508
Informatique	45 000	45 000	60 000	14 761
Frais juridiques	6 000	6 000	32 371	6 000
Charges de bureau	42 000	42 000	39 549	42 000
	<u>1 399 668 \$</u>	<u>1 399 668 \$</u>	<u>1 499 315 \$</u>	<u>1 536 718 \$</u>

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Salaires :				
3 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	977 270 \$	977 270 \$	994 093 \$	1 073 649 \$
Avantages sociaux	439 928	439 928	509 225	464 002
Formation continue	9 676	9 676	1 101	10 736
Séjour et déplacement	175 000	175 000	146 206	175 000
Loyer	110 000	110 000	88 120	92 731
Téléphone	55 000	55 000	27 972	45 732
Informatique	60 000	60 000	45 000	19 939
Frais juridiques	15 000	15 000	18 905	15 000
Charges de bureau	55 000	55 000	43 146	55 000
	<u>1 896 874 \$</u>	<u>1 896 874 \$</u>	<u>1 873 768 \$</u>	<u>1 951 789 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES				
Salaires :				
6 conseillères et conseillers syndicaux				
2 employé-es de bureau	1 954 541 \$	1 954 541 \$	2 016 374 \$	2 147 298 \$
Avantages sociaux	879 857	879 857	1 054 729	928 004
Formation continue	19 545	19 545	2 993	21 473
Séjour et déplacement	250 000	250 000	200 694	250 000
Loyer	330 778	330 778	311 040	142 040
Téléphone	200 000	200 000	71 288	81 284
Informatique	105 000	105 000	120 000	39 878
Frais juridiques	60 000	60 000	406 924	120 000
Charges de bureau	100 000	100 000	77 381	100 000
	<u>3 899 721</u>	<u>3 899 721</u> \$	<u>4 261 423</u> \$	<u>3 829 977</u> \$

CŒUR-DU-QUÉBEC

Salaires :				
3 conseillères et conseillers syndicaux				
1,75 employé-es de bureau	1 120 929 \$	1 120 929 \$	1 141 144 \$	1 230 893 \$
Avantages sociaux	486 228	486 228	602 679	537 081
Formation continue	11 209	11 209	1 028	12 309
Séjour et déplacement	175 000	175 000	124 481	175 000
Loyer	190 000	190 000	184 177	193 595
Téléphone	175 000	175 000	85 003	98 108
Informatique	75 000	75 000	75 000	24 345
Frais juridiques	40 000	40 000	28 391	40 000
Charges de bureau	80 000	80 000	38 474	50 000
	<u>2 353 366</u> \$	<u>2 353 366</u> \$	<u>2 280 377</u> \$	<u>2 361 331</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
ESTRIE				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,75 employé-e de bureau	667 476 \$	667 476 \$	696 298 \$	733 238 \$
Avantages sociaux	301 002	301 002	360 378	317 455
Formation continue	6 675	6 675	1 270	7 332
Séjour et déplacement	70 000	70 000	69 325	70 000
Loyer	50 000	50 000	48 089	53 104
Téléphone	50 000	50 000	19 819	20 944
Informatique	45 000	45 000	45 000	14 761
Frais juridiques	6 000	6 000	-	6 000
Charges de bureau	35 000	35 000	26 020	35 000
	<u>1 231 153</u>	<u>1 231 153</u> \$	<u>1 266 199</u> \$	<u>1 257 834</u> \$

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Salaires :				
10,5 conseillères et conseillers syndicaux				
3 employé-es de bureau	3 324 674 \$	3 324 674 \$	3 399 264 \$	3 652 943 \$
Avantages sociaux	1 493 450	1 493 450	1 682 447	1 575 288
Formation continue	33 247	33 247	3 661	36 529
Séjour et déplacement	375 000	375 000	308 288	375 000
Loyer	397 856	397 856	398 389	241 984
Téléphone	125 000	125 000	75 491	87 600
Informatique	240 000	240 000	285 000	81 298
Frais juridiques	31 500	31 500	61 937	31 500
Charges de bureau	80 000	80 000	71 051	80 000
	<u>6 100 727</u> \$	<u>6 100 727</u> \$	<u>6 285 528</u> \$	<u>6 162 142</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
LAURENTIDES				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,75 employé-e de bureau	667 476 \$	667 476 \$	662 477 \$	733 238 \$
Avantages sociaux	301 002	301 002	348 617	317 455
Formation continue	6 675	6 675	186	7 332
Séjour et déplacement	110 000	110 000	92 674	110 000
Loyer	75 000	75 000	68 577	75 208
Téléphone	40 000	40 000	20 857	23 508
Informatique	45 000	45 000	45 000	14 761
Frais juridiques	10 000	10 000	27 103	10 000
Charges de bureau	65 000	65 000	39 858	65 000
	<u>1 320 153 \$</u>	<u>1 320 153 \$</u>	<u>1 305 349 \$</u>	<u>1 356 502 \$</u>

LANAUDIÈRE

Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,75 employé-e de bureau	667 476 \$	667 476 \$	700 225 \$	733 238 \$
Avantages sociaux	301 002	301 002	350 310	317 455
Formation continue	6 675	6 675	-	7 332
Séjour et déplacement	94 000	94 000	100 672	94 000
Loyer	63 000	63 000	62 466	68 140
Téléphone	40 000	40 000	17 140	23 944
Informatique	45 000	45 000	60 000	14 761
Frais juridiques	8 000	8 000	14 876	8 000
Charges de bureau	35 000	35 000	10 236	35 000
	<u>1 260 153 \$</u>	<u>1 260 153 \$</u>	<u>1 315 925 \$</u>	<u>1 301 870 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
MONTÉRÉGIE				
Salaires :				
5 conseillères et conseillers syndicaux				
2,25 employé-es de bureau	1 740 519 \$	1 740 519 \$	1 790 422 \$	1 911 716 \$
Avantages sociaux	787 230	787 230	875 431	830 176
Formation continue	17 405	17 405	7 399	19 117
Séjour et déplacement	260 000	260 000	215 277	260 000
Loyer	215 000	215 000	281 866	292 223
Téléphone	280 000	280 000	112 371	125 308
Informatique	150 000	150 000	150 000	43 513
Frais juridiques	40 000	40 000	24 076	40 000
Charges de bureau	140 000	140 000	120 710	140 000
	<u>3 630 154 \$</u>	<u>3 630 154 \$</u>	<u>3 577 552 \$</u>	<u>3 662 053 \$</u>

OUTAOUAIS

Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,67 employé-e de bureau	652 152 \$	652 152 \$	644 494 \$	716 465 \$
Avantages sociaux	293 594	293 594	328 970	309 660
Formation continue	6 522	6 522	441	7 165
Séjour et déplacement	100 000	100 000	108 104	110 000
Loyer	115 000	115 000	112 568	118 134
Téléphone	40 000	40 000	20 944	22 944
Informatique	45 000	45 000	45 000	14 761
Frais juridiques	10 000	10 000	13 833	15 000
Charges de bureau	45 000	45 000	20 324	30 000
	<u>1 307 268 \$</u>	<u>1 307 268 \$</u>	<u>1 294 678 \$</u>	<u>1 344 129 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	715 362 \$	715 362 \$	803 942 \$	785 652 \$
Avantages sociaux	324 152	324 152	348 205	341 814
Formation continue	7 154	7 154	1 958	7 857
Séjour et déplacement	225 000	225 000	271 937	275 000
Loyer	165 000	165 000	150 674	181 202
Téléphone	70 000	70 000	61 763	70 944
Informatique	45 000	45 000	45 000	14 761
Frais juridiques	10 000	10 000	7 478	10 000
Charges de bureau	65 000	65 000	34 757	45 000
	<u>1 626 668 \$</u>	<u>1 626 668 \$</u>	<u>1 725 714 \$</u>	<u>1 732 230 \$</u>

CÔTE-NORD

Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	715 362 \$	715 362 \$	701 840 \$	785 652 \$
Avantages sociaux	324 152	324 152	336 766	341 814
Formation continue	7 154	7 154	7 225	7 857
Séjour et déplacement	225 000	225 000	260 484	275 000
Loyer	65 000	65 000	63 351	66 311
Téléphone	60 000	60 000	49 329	62 756
Informatique	60 000	60 000	60 000	19 168
Frais juridiques	6 000	6 000	3 814	6 000
Charges de bureau	45 000	45 000	19 018	45 000
	<u>1 507 668 \$</u>	<u>1 507 668 \$</u>	<u>1 501 827 \$</u>	<u>1 609 558 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
FINANCES				
Salaires :				
1 coordination				
1 comptable				
4 conseillères et conseillers syndicaux				
11 employé-es de bureau				
1 stagiaire	3 652 858 \$	3 652 858 \$	3 702 179 \$	4 008 170 \$
Avantages sociaux	1 704 499	1 704 499	2 089 376	1 793 785
Formation continue	36 529	36 529	8 645	40 082
Séjour et déplacement	250 000	250 000	195 355	250 000
Loyer	670 309	670 309	670 141	540 380
Téléphone	100 000	100 000	60 356	71 840
Informatique	918 250	918 250	780 582	401 891
Charges de bureau	380 000	380 000	300 183	380 000
	<u>7 712 445</u>	<u>7 712 445</u>	<u>7 806 817</u>	<u>7 486 148</u>
Entretien de l'équipement	50 000	50 000	-	
Honoraires professionnels	600 000	600 000	71 213	100 000
Amortissement	500 000	500 000	153 740	90 000
Documents et formulaires	10 000	10 000	12 498	15 000
Frais juridiques	150 000	150 000	34 101	100 000
Frais de caisse	50 000	50 000	29 819	50 000
Créances douteuses recouvrées	-	-	(17 913)	
	<u>9 072 445</u>	<u>9 072 445</u>	<u>8 090 275</u>	<u>7 841 148</u>
Produits :				
Administration	-	-	171 044	250 000
	<u>9 072 445 \$</u>	<u>9 072 445 \$</u>	<u>7 919 231 \$</u>	<u>7 591 148 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
INFORMATIQUE				
Salaire:				
7 conseillères et conseillers syndicaux (5)				
1 employé-e de bureau				
7 techniciens (6)	2 638 447 \$	2 638 447 \$	2 606 523 \$	3 616 545 \$
Avantages sociaux	1 221 595	1 221 595	1 164 527	1 610 555
Formation continue	26 384	26 384	11 461	36 165
Séjour et déplacement	50 000	50 000	120 116	150 000
Loyer	290 375	290 375	290 640	259 172
Téléphone	150 000	150 000	63 235	79 480
Informatique	230 000	230 000	195 056	191 678
Charges de bureau	50 000	50 000	24 659	50 000
	<u>4 656 801</u>	<u>4 656 801</u>	<u>4 476 217</u>	<u>5 993 595</u>
Réseau intranet - internet	3 118 020	3 118 020	3 160 143	3 450 000
Téléphonie	1 042 201	1 042 201	674 869	75 000
Bureautique				3 350 000
Applications				800 000
Projets spéciaux	870 000	870 000	1 465 244	
Honoraires professionnels	300 000	300 000	402 866	300 000
Amortissement informatique	1 345 779	1 345 779	2 038 904	5 924 630
	<u>11 332 801</u>	<u>11 332 801</u>	<u>12 218 243</u>	<u>19 893 225</u>
Produits :				
Facturation	7 126 040	7 126 040	6 673 907	12 069 708
	<u>4 206 761 \$</u>	<u>4 206 761 \$</u>	<u>5 544 336 \$</u>	<u>7 823 517 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
IMMEUBLE DE MONTRÉAL				
Salaires :				
1 préposé-e à la maintenance				
7 préposés-es à l'immeuble	1 779 733 \$	1 779 733 \$	1 972 378 \$	1 983 307 \$
Avantages sociaux	880 830	880 830	1 033 686	922 604
Formation continue	17 797	17 797	373	19 833
Séjour et déplacement	20 000	20 000	30 390	20 000
Loyer	65 819	65 819	117 667	182 709
Téléphone	125 000	125 000	38 469	52 132
Informatique	45 000	45 000	21 006	8 813
Charges de bureau	45 000	45 000	31 373	45 000
	<u>2 979 179</u>	<u>2 979 179</u>	<u>3 245 342</u>	<u>3 234 398</u>
Électricité et chauffage	1 700 000	1 700 000	980 284	1 800 000
Entretien et réparations	2 000 000	2 000 000	2 149 934	2 000 000
Honoraires professionnels	982 690	982 690	1 981 645	1 000 000
Assurances	300 000	300 000	182 117	325 000
Intérêts sur la dette à long terme	5 700 000	5 700 000	-	2 100 000
Taxes	2 000 000	2 000 000	1 154 545	2 000 000
Amortissement	1 800 000	1 800 000	470 548	475 000
	<u>17 461 869</u>	<u>17 461 869</u>	<u>10 164 415</u>	<u>12 934 398</u>
Produits :				
	<u>9 437 767</u>	<u>9 437 767</u>	<u>9 419 120</u>	<u>7 683 334</u>
	<u>8 024 102 \$</u>	<u>8 024 102 \$</u>	<u>745 295 \$</u>	<u>5 251 064 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
IMMEUBLE DE QUÉBEC				
Salaires :				
2 préposé-es à l'immeuble	442 755 \$	442 755 \$	464 891 \$	480 961 \$
Avantages sociaux	219 465	219 465	237 111	229 898
Formation continue	4 428	4 428	-	4 810
Séjour et déplacement	10 000	10 000	7 659	10 000
Téléphone	8 000	8 000	2 369	8 568
Informatique	15 000	15 000	15 000	4 406
Dépenses diverses	25 000	25 000	10 811	25 000
	<u>724 648</u>	<u>724 648</u>	<u>737 841</u>	<u>763 643</u>
Entretien et réparations	250 000	250 000	85 323	150 000
Frais communs	1 200 000	1 200 000	874 218	1 000 000
Honoraires professionnels	250 000	250 000	301 474	50 000
Taxes	20 000	20 000	37 661	75 000
Amortissement	1 272 729	1 272 729	394 155	600 000
Relocalisation temporaire	300 000	300 000	439 959	
	<u>4 017 377</u>	<u>4 017 377</u>	<u>2 870 631</u>	<u>2 638 643</u>
Produits :	<u>1 873 558</u>	<u>1 873 558</u>	<u>1 688 299</u>	<u>1 435 818</u>
Déficit d'exploitation	<u><u>2 143 819</u></u> \$	<u><u>2 143 819</u></u> \$	<u><u>1 182 332</u></u> \$	<u><u>1 202 825</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réal 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
SECTEUR PUBLIC				
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES				
Ressources d'appui :				
Salaires	802 664 \$	802 664 \$	1 081 980 \$	3 377 625 \$
Avantages sociaux	362 744	362 744	434 553	1 441 505
Formation continue	8 027	8 027	1 862	33 776
Séjour et déplacement	150 000	150 000	137 619	450 000
Loyer	282 864	282 864	255 165	308 824
Téléphone	50 000	50 000	24 371	94 376
Informatique	88 000	88 000	32 580	146 953
Dépenses de bureau	50 000	50 000	47 486	60 000
Budget de fonctionnement :				
Recherche	50 000	50 000	32 901	50 000
Abonnement	10 000	10 000	9 001	10 000
	<u>1 854 299 \$</u>	<u>1 854 299 \$</u>	<u>2 057 518 \$</u>	<u>5 973 059 \$</u>

PROPOSITIONS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2017

Le comité précongrès recommande au 64^e Congrès l'adoption de la proposition budgétaire au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu'au budget cumulatif pour l'exercice 2014-2017.

PROPOSITIONS ISSUES DU BUDGET

Le comité précongrès recommande :

1. MODIFICATIONS AU QUANTUM DES PRESTATIONS

1.1. Quantum des prestations de grève et de lock-out *(En application de l'article 18.01 des statuts et règlements du FDP)*

Que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient portées à :

- 245 \$ à compter du 2 juin 2014
- 250 \$ à compter du 1^{er} mars 2015
- 255 \$ à compter du 1^{er} mars 2016

1.2. Quantum des prestations de congédiement ou de suspension pour activité syndicale *(En application de l'article 27.01 des statuts et règlements du FDP)*

Que les prestations hebdomadaires pour les personnes suspendues, congédiées ou victimes de représailles pour activité syndicale soient portées à :

- 245 \$ à compter du 2 juin 2014
- 250 \$ à compter du 1^{er} mars 2015
- 255 \$ à compter du 1^{er} mars 2016

LA PROTECTION
DES EMPLOIS.
UNE OFFENSIVE EN
SYNDICALISATION.
UNE DÉMOCRATIE
SYNDICALE DYNAMIQUE.
UN TRAVAIL DE QUALITÉ.
UN REVENU DÉCENT TOUT
AU LONG DE LA VIE.
UN MEILLEUR
RAPPORT DE FORCE.
UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE.

LE SYNDICALISME
À LA MANIÈRE CSN.

J'Y CROIS.

Confédération des
syndicats nationaux

Production
Service des
communications
de la CSN

Visuel de la
couverture
Akufen

Photographie
Shutterstock
Impression
Graphiscan



congres2014.csn.qc.ca
facebook.com/lacsn
twitter.com/lacsn
vimeo.com/lacsn



